LE « CONTRÔLE » DES NAISSANCES. LE POINT DE VUE DU PHYSIOLOGISTE

par le Professeur **H. H. KNAUS**

(Vienne - Munich)

En 1929, c'est-à-dire il y a 35 ans, furent publiés, dans le Münchener Medizinische Wochenschrift (1929, p. 1157) et dans le Zentralblatt für Gynaekologie (1929, p. 2193), les deux premiers travaux qui devaient apporter la preuve physiologique que, contrairement aux vieilles croyances, la femme était féconde uniquement, pendant quelques jours, au cours de son cycle menstruel. Cette nouvelle théorie, selon laquelle le pouvoir de conception était limité à peu de temps, reposait sur les trois notions suivantes :

A. *La première*, qui montrait que l'œuf, se détachant de l'ovaire, ne restait fécondable que pendant 4 à 6 heures. C'est là une loi biologique valable pour la totalité des animaux à sang chaud et dont l'existence n'est plus mise en doute de nos jours. Dès le début, cette première notion que j'ai enseignée, a été démontrée d'une façon tellement patente qu'elle fut admise immédiatement et sans contestation et qu'elle a relégué à l'arrière-plan, la vieille conception, selon laquelle l'ovule pouvait attendre au moins 14 jours pour être fécondé.

B. *La seconde notion*, qui permit l'élaboration d'une façon de voir le problème, concernait le fait expérimentalement et physiologiquement bien établi que les spermatozoïdes ne conservent leur pouvoir fécondant dans le corps de la femme que pendant 30 à 40 heures, ce qui est dû essentiellement à une température à ce niveau de quelques degrés plus élevée que dans les testicules. En effet, plus haute est la température, plus les spermatozoïdes ont tendance à se mouvoir intensément. Or, plus intense est leur motilité, plus vite ils s'épuisent. Cette notion ne fut toutefois pas acceptée d'emblée. Il a fallu 10 ans pour que l'on se mette d'accord sur sa réalité et ce, après que j'eusse démontré sans relâche son exactitude dans huit communications successives. C'est à la faveur de ces deux notions que j'ai fait connaître que l'on admet actuellement, comme acquis et suffisamment convaincant, que la vieille conception selon laquelle les spermatozoïdes gardaient leur pouvoir fécondant pendant 3 semaines dans la partie haute des organes génitaux de la femme, devait être rejetée.

Gynécologie pratique, n° 1 (1966). — Vigot Frères, Editeurs.

C. *La troisième notion* repose sur des constatations faites d'abord chez le lapin, puis chez l'être humain et qui prouvent la constance de la durée fonctionnelle du corps jaune, qui inéluctablement a une durée de 14 jours entre l'ovulation et les règles suivantes. C'est sur la base de cette 3e notion qu'il a été possible de fixer le moment de l'ovulation et de la conception d'un sujet, à la condition que chez la femme, les règles se soient installées depuis *au moins* 1 an. C'est en se basant sur cette date de menstruation que l'on peut déterminer la périodicité et la variabilité individuelle du cycle menstruel d'une femme donnée ! *Sa connaissance constitue une condition indispensable pour la détermination correcte des jours féconds et non féconds pour chaque cas.* Cette 3e notion a été la plus difficile à faire admettre, mais sa démonstration par diverses autres méthodes et, en particulier, par la mise en évidence de l'augmentation inéluctable de la température du réveil, au cours des 14 jours durant lesquels le corps jaune reste fonctionnel, a pu, enfin, imposer cette conception qui n'est plus contestée de nos jours.

La preuve scientifique de ces trois notions par de nombreuses méthodes nouvelles et enfin, la détermination pratique *que le moment de la conception est individuel* se limitant à quelques jours comme il ressort de constatations faites chez des millions de femmes, ont conduit à ce que l'on a d'abord appelé la « *théorie de Knaus-Ogino* », théorie qui a pris rang d'enseignement et qui a ouvert la voie à une *régulation naturelle des naissances.*

A la suite de ces découvertes scientifiques, qui ont été complétées par des progrès dans la physiologie du corps jaune, deux auteurs américains G. Pincus et J. Rock ont inventé, au cours des dernières années, ce qu'ils ont appelé les « pilules anti-bébé ». Ils ont cru ouvrir ainsi une voie pratique à la limitation volontaire de la procréation humaine. Il est bon, à ce propos, de rappeler que l'Anglais J. Beard en 1897 et le Français A. Prenant en 1898 avaient signalé les premiers, que, chez l'animal, le corps jaune était destiné en règle, au cours de la grossesse à empêcher une nouvelle rupture folliculaire et, par conséquent, la libération inutile d'un œuf fécondable. L'Anglais J. Hammond (1925), a confirmé cette notion chez des lapines gravides ou pseudo-gravides chez lesquelles l'étude du corps jaune était particulièrement favorable, puisque leur ovulation n'est pas périodique et ne se produit que dès qu'elles ont été couvertes. Ma théorie a pu être prouvée enfin, expérimentalement : A. Mahnert (*Zbl. Gynäek*, 1930, p. 2883) de la Clinique gynécologique de Graz, est parvenu à empêcher l'ovulation chez la lapine couverte en la traitant préalablement par un extrait efficace de corps jaune, c'est-à-dire ce que j'avais moi-même démontré le premier en Europe en 1928. Grâce à quoi, j'ai prouvé que la progestérone administrée artificiellement pouvait être utilisée pour bloquer l'ovulation, c'est-à-dire exactement ce que 25 ans plus tard, G. Pincus et J. Rock ont préconisé en Amérique après l'avoir essayée comme méthode hormonale pour prévenir la grossesse chez l'être humain. Ces « pilules » (Enovid, Ortho-Novum, Anovlar, Lyndiol, etc.) ne sont rien d'autre que

des gestagènes préparés synthétiquement qui, comme l'hormone du corps jaune, bloquent l'ovulation et empêchent la fécondation des femmes ainsi traitées. L'action de ces « pilules » a entraîné une discussion très vive, relative au fait qu'au cours du cycle menstruel il ne se produit qu'une seule rupture folliculaire et qu'il ne se produit pas une seconde ovulation paracyclique, comme l'ont affirmé J. SAMUELS et H. STIEVE, de sorte que la femme jusqu'à sa prochaine menstruation, demeure à coup sûr non fécondable à cause même de l'action du corps jaune périodique.

La question capitale, relative à ce nouveau procédé anticonceptionnel, est de savoir si ces « pilules » pourraient être prescrites *pendant longtemps sans nuire à la santé* ? Etant donné que ce produit prophylactique doit être pris quotidiennement du 5e au 24e jour du cycle et que, dans environ 20 % des cas, il donne lieu à des phénomènes secondaires tels que nausées, vertiges, prise de poids, développement des seins, etc... prouvent que ces conséquences indésirables traduisent une atteinte profonde de l'état hormonal normal de l'organisme humain, et incite à la prudence.

Il en résulte que les « pilules » ne devraient pas être prescrites aux femmes jeunes qu'après en avoir bien posé les indications. Cette prescription ne devra être faite que durant quelques mois seulement et non pendant des années car, nous ne savons pas encore si un emploi prolongé ne risque pas de provoquer des accidents tardifs.

Il est, cependant, très important de noter que ces « pilules » ont donné lieu à une littérature énorme à cause de leur utilisation comme produit anticonceptionnel et que presque toutes les firmes pharmaceutiques les plus réputées se sont donné beaucoup de mal pour les préparer, de façon à être dans le vent et de ne pas rater une bonne affaire. Les médecins comme les fabricants quelque peu « avancés » se sont cependant, bien gardés jusqu'alors de réfléchir aux aspects psychologiques et moraux de la question. Et pourtant, l'emploi des « pilules » fait que ces aspects sont au moins aussi importants que leur action propre sur les organes sexuels de la femme. Il est impossible de sous-estimer l'importance capitale d'un tel problème, celui par exemple, qui entreprend un voyage à travers la Suède, où la jeunesse féminine a acquis sa maturité sexuelle à 14 ans, croit revivre l'époque de la décadence de la Rome antique. Si les Suédois semblent figurer en tête des peuples européens pour ce « progrès » social, il n'est pas niable que, même chez nous, la pratique des rapports sexuels avant le mariage est devenue un fait banal que l'on ne peut plus taire. Et puisque les rapports sexuels préconjugaux existent maintenant sur une grande échelle (environ 30 % de mariages se font chez nous avec des jeunes filles déjà enceintes), les moyens anticonceptionnels avant le mariage sont aussi importants qu'au cours de celui-ci. Dans le même ordre d'idées, les gynécologues constatent tous les jours les conséquences fâcheuses de ces rapports préconjugaux et constatent à l'évidence, *que les avortements s'observent beaucoup plus fréquemment chez les jeunes filles que chez les femmes*

mariées. Les progrès dans l'émancipation de la femme n'ont rien à voir avec ces rapports sexuels préconjugaux qui vont augmentant. Il faut les combattre avec des moyens et des mesures appropriés. Le gynécologue qui ne ferme pas les yeux devant ce développement social doit se rendre compte qu'il est de son devoir non seulement d'aider une jeune fille menacée dans sa santé, mais encore de la prévenir à temps pour lui éviter une expérience par trop amère. Une telle prophylaxie, dont l'urgence se fait sentir, ne doit pas consister uniquement pour la mère, inquiète de la santé physique et psychique de sa fille de 14 à 15 ans, dont la sexualité s'éveille, de lui conseiller de prendre régulièrement les « pilules » de manière à lui éviter une grossesse indésirée, le jour où elle désirerait faire l'expérience de l'amour préconjugal. Il pourrait, d'ailleurs, se faire que pour diverses raisons, la jeune fille ne s'expose pas aussi dangereusement et qu'ainsi, elle prenne inutilement et sans discontinuer pendant des mois et des années, les fameuses « pilules ». Si, au contraire, faute de les avoir prises, et que victime de ses sens, elle se livre un jour à sa première expérience — ce qui n'est pas si rare — sans en connaître les conséquences possibles, elle risque de la payer. Ne serait-ce qu'à ce titre, les « pilules » ne constituent pas le moyen qui convient pour résoudre le problème des rapports sexuels préconjugaux. Par ailleurs, un facteur psychologique vient fortement s'y ajouter, facteur qui agit beaucoup sur la moralité de notre jeunesse, et un peu partout on déplore la carence de ce que les Anglais appellent le « self control ». Cette disparition de la domination de l'instinct a été incontestablement accrue par l'emploi de ces « pilules », car les jeunes filles, qui les utilisent sont rassurées dans leurs rapports préconjugaux, ce qui entraîne un incontestable relâchement des mœurs. Les « pilules » ont germé dans le cerveau des Américains, qui considèrent qu'il est malsain de s'opposer l'impulsion sexuelle qui vous sollicite. Cette conception, quelque peu monstrueuse, est contraire à notre façon européenne d'envisager le problème de la domination des instincts sexuels et, celui qui ne s'efforce pas de maîtriser ses instincts sexuels n'est pas digne de notre culture. Et cela est vrai aussi bien pour l'individu isolé, que pour toute une nation. Car, on ne peut parler de culture personnelle, ou nationale, si l'esprit ne sait pas se libérer de la domination de l'impulsion érotique. Voilà qui permet de juger la valeur des « pilules » pour l'éducation morale de la jeunesse.

Comment faire alors pour que nos jeunes filles qui ne sont pas moins surveillées, ni couvées par leur mère qu'autrefois, soient à l'abri d'un traumatisme psychique ou corporel grave avant le mariage, malgré la libre compagnie de la jeunesse masculine et qu'elles sachent résister victorieusement aux incitations sexuelles préconjugales ? Or, s'il est prouvé qu'il existe un nombre relativement fréquent de jours non féconds au cours du cycle menstruel, il devient possible d'enseigner aux jeunes filles, un calcul correct de ces jours. Cet enseignement doit commencer à obliger la jeune fille à tenir soigneusement un calendrier de règles, comme je l'ai recommandé et propagé depuis trente

ans. Ce calendrier des règles a le gros avantage de faire connaître par un simple coup d'œil le rythme du cycle en montrant sous forme de tableau, la périodicité individuelle et la variabilité du cycle menstruel. Les mères et les enseignants devront, donc, prendre soin d'obliger les jeunes filles à apprendre à tenir ce calendrier comme on apprend une table de multiplication. Quand la jeune fille en a pris l'habitude, quand elle a compris la manière d'enregistrer sur un calendrier cette fonction importante de son organisme, ainsi que toutes les incidences de son cycle, à observer aussi, et à reconnaître ses réactions éventuelles aux influences externes, alors, elle possèdera une base indispensable pour le calcul correct de ses jours féconds et inféconds. Ainsi que me l'a prouvé, sans contestation possible, une expérience de 30 ans, ce calendrier des règles constitue la clé qui évite, de façon pratique, la conception naturelle. Ce qu'il faut faire est de plus très simple : au plus tard autour de 15 à 16 ans on devrait remettre à toutes les jeunes filles un petit opuscule que j'ai intitulé : « *Les jours féconds et inféconds de la femme et la manière de les calculer correctement* » (*) qui a fait sa preuve à la faveur de 43 éditions en langue allemande et 9 éditions en langues étrangères. Ce succès mondial, permet d'espérer que cet opuscule deviendra peu à peu le guide sexuel de toute la jeunesse féminine de l'Europe Occidentale. Ce succès prouve aussi, que cet opuscule qui a déjà servi à des millions de femmes et de jeunes filles a permis de régler de façon naturelle leur vie sexuelle. Espérons que grâce à lui la jeune fille pourra dominer ses impulsions, et instruite de leurs risques, saura, si c'est nécessaire, éviter le pire aux périodes dangereuses. Il ne s'ensuivra pas une abstention complète qui, surtout pour un jeune homme, va à l'encontre de la nature, mais ainsi informés les jeunes des deux sexes apprendront à dominer leurs instincts sexuels, ce qui leur sera très profitable.

J'avais émis l'espoir dans mes livres qu'un jour relativement proche, le monde occidental s'adaptera à la prophylaxie anticonceptionnelle naturelle et qu'il serait en mesure de montrer aux peuples de l'Est qu'il était possible de mener une vie sexuelle normale et partant, d'éviter le surpeuplement sans avoir recours à des procédés mécaniques ou chimiques, ou encore à l'usage d'hormones (« pilules »). Hélas ! c'est exactement le contraire qui s'est produit, c'est-à-dire que l'Est a tout simplement précédé l'Ouest à ce point de vue. Ainsi dans l'île Maurice, en plein Océan Indien, la régulation naturelle des naissances est organisée par l'Etat. Longue de 60 km et large de 30, cette île avait, en 1964 une population de 420.000 habitants ; elle atteint aujourd'hui 700.000. Cette augmentation soudaine est la conséquence du succès de la lutte contre le paludisme qui, jusqu'en 1945 tuait environ un quart de la population. C'est aussi le fruit d'une très forte baisse de la mortalité infantile, qui atteignait en 1945-48 155 pour 1.000 naissances et qui aujourd'hui n'excède pas 60 p. 1.000 au cours de la 1re année de la vie. Cette diminution de ces 2 causes importantes de décès a augmenté la durée

(*) Edité par URBAN et SCHWARZENBERG, Munich 15, Pettenkoferstrasse, 18.

de la vie des habitants de l'île de 35 ans en 1946 à plus de 60 ans aujourd'hui, et si cet indice démographique se maintenait, l'île Maurice aurait, à la fin du siècle, présenté un surpeuplement catastrophique de l'ordre de 2 millions et demi. Cette perspective inquiétante pour le proche avenir a incité en mars 1963, le Gouvernement de l'île Maurice, à faire appel au gynécologue W. M. O. MOORE de Londres, et à le charger de prendre en mains une organisation, subventionnée par l'Etat, pour inviter et inciter la population à mettre en œuvre la prophylaxie anticonceptionnelle naturelle.

Le Dr MOORE commença par instruire les 170 médecins de l'île Maurice et par prendre la direction de 6 cliniques dans lesquelles Médecins et Infirmières, reçurent un enseignement spécial, qu'ils ont été chargés de propager à la population, lui apportant ainsi la possibilité de limiter naturellement les naissances. Il fut ainsi prouvé que pour comprendre ma méthode, 20 minutes suffisaient, complétées par 10 autres, pour la préciser. Ce temps s'est révélé largement suffisant même pour des analphabètes, pour comprendre ma méthode et la façon de l'appliquer. Les succès ont été tels que le Ministre de la Santé a multiplié les centres éducatifs de façon à ce que la population de la majeure partie de l'île puisse être informée sur cette lutte parfaitement organisée contre le surpeuplement. Cette œuvre sociale, en pleine activité, a fait que l'île Maurice est devenue pour la 2e fois détentrice du ruban bleu dans ce domaine et il est souhaitable qu'elle attire l'attention du monde entier et, particulièrement, des hommes politiques occidentaux, pour les inciter à suivre son exemple et pour apprécier à sa juste valeur ce travail de pionnier exécuté dans une région de l'Est.

On peut se demander dans ces conditions pourquoi nos Gouvernements refusent de propager cette méthode anticonceptionnelle économique que les populations désirent et appellent de leurs vœux. La réponse à cette question ne semble pas difficile ; deux considérations la contiennent.

En premier lieu, il n'y a pas besoin de préciser que pour longtemps encore, on ne pourra pas parler dans nos pays de surpopulation aussi longtemps que l'on sera obligé de faire venir un grand nombre de travailleurs étrangers pour maintenir notre industrie et notre fabrication à des niveaux élevés. Une telle réponse d'ailleurs, repose sur un socle d'argile et, ne contredit en rien le fait que tous les pays européens sont relativement surpeuplés et que de surcroît ils ne sont pas en état de nourrir leurs populations sur leur seule production. Il n'y a qu'à rappeler à ce propos, les conditions alimentaires lamentables de l'Europe à la suite des deux guerres mondiales qui l'auraient conduite à la famine, n'eussent été les grosses importations d'origine américaine. Et ces années de famine justifient les sombres prophéties que Thomas MALTHUS n'avait cessé de proférer pour l'Europe de jadis dans un ouvrage devenu célèbre (1830). Le calcul fait alors par MALTHUS se serait vérifié pour l'Europe si plus tard l'Amérique du Nord, son gros pourvoyeur, ne l'avait pu protéger de la faim, ce qu'elle n'était pas en mesure de faire en 1830 avec ses 12 millions d'habitants. A dire vrai cette catastrophe prophétisée par MALTHUS

se serait d'ailleurs produite de toute façon si, depuis, les Européens n'avaient limité le chiffre de naissances de 60 p. 100. Et cette réduction qui atteint de 17 à 18 p. 1.000, donne une image nette de l'importance de la prophylaxie des grossesses qu'inconsciemment les Peuples ont jugée nécessaire de pratiquer.

En second lieu, si le principe de la régulation naturelle des naissances n'est pas encore inclus dans un programme d'éducation d'Etat, c'est probablement parce que ma méthode n'est pas suffisamment connue dans ses détails et que, par conséquent, sa pratique n'inspire pas une confiance suffisante.

Il est vrai que, même de nos jours, sont encore nombreux les médecins qui doutent de son utilisation pratique et que même dans les discussions scientifiques, on constate une carence attristante des connaissances dans ce domaine. Je recommande donc, à ces éternels sceptiques d'étudier d'urgence et minutieusement mon ouvrage intitulé : « Die Physiologie der Zeugung des Menschen » (La physiologie de la procréation chez l'homme) qui en est à sa 4e édition (W. MAUDRICH, éditeur, Vienne 1953). Ils recueilleront la conviction que les bases de mon enseignement sont solides et inébranlables. Celui qui, cependant, n'aura pas assimilé ce travail ou qui ne l'aura pas étudié avec précision sera mal placé pour discuter des bases scientifiques de ma méthode et continuera à en douter.

Je me permets de profiter de cette occasion pour rappeler que la querelle qui m'a toujours opposé à l'anatomiste berlinois Hermann STIEVE se terminera, enfin, par une victoire incontestable de la physiologie expérimentale sur l'anatomie descriptive, de sorte que tous les arguments que STIEVE a avancés contre ma méthode se sont révélés faux et insoutenables.

SUMMARY

Birth « control ». The physiologist's point of view

Author recalls that, as soon as 1929, his own works have shown that ovule was fecundable only during 4 to 6 hours, the fecundation ability of spermatozoa does not exceed, after coitus, 40 hours, and, at last, the functional duration of corpus luteum is of 14 days between ovulation and next menstruation. On this base it has been possible to determine practically the moment of conception (Knaus-Ogino law), a fact that opened the way to childbirth regulation. Furthermore, author has demonstrated that progesterone is able to blockade ovulation, confirmation brought 25 years later by synthetic progestagens. However the use of the « pills » is not deprived of dangers, first physical and then ethical, while young maids are thus incited to a true sexual depravity. On the contrary, the use of author's method allows a natural regulation of the sexual life and leads to a domination of the instincts. Experience of millions of women and particularly the results obtained in Mauritius Island have proved in a sufficient manner the efficiency of the procedure.

RESUMEN

El « control » de los nacimientos. El punto de vista del fisiologista

Recuerda el autor que desde 1929 establecieron sus trabajos que el óvulo encontrabase fecundable solamente durante 4 à 6 horas, que el poder de fecundación del espermatozoide no traspasaba, después del coito, 40 horas y por fin que la duración funcional del cuerpo luteal manifestase durante 14 dias entre la ovulación y los periodos siguientes. Todo esto permitió determinar de un modo pràctico el momento de la concepción (Ley de Knaus-Ogino), lo que abrio la via à la regulación de los nacimientos. Además. mostró el autor que la progesterona es capaz bloquear la ovulación, lo que 25 años màs tarde fué confirmado por los progestativos sintéticos. Todavia el empleo de las famosas « pildoras » no va sin peligros tanto fisicos como éticos, pués incita la juventud feminina à una verdadera depravación sexual. Al contrario, la aplicación del método del autor permite una regulación natural de la vida sexual con dominación de los instintos. La experiencia de millones de mujeres y particularmente la que fué practicada en Mauricio demostraron su eficacia de un modo suficiente.